

Bibliothèque numérique

medic@

**Vicq d'Azyr, Félix. Éloge historique du
médecin Girod**

Besançon : J.F. Couché, 1785.

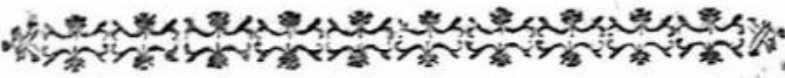


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x164x16>

ELOGE HISTORIQUE
DU
MÉDECIN GIROD.

Par Vicq.-D'Azir




AVERTISSEMENT
 DE L'ÉDITEUR.

L'ÉLOGE suivant a été lu dans une assemblée publique de la Société royale de Médecine ; & il est destiné à enrichir les recueils de cette Compagnie. Mais comme ces recueils ne paroissent qu'à de longs intervalles & que l'acquisition en est coûteuse, j'ai cherché à me procurer un manuscrit particulier de l'éloge du Médecin GIROD, que je m'honore d'avoir eu pour ami. En le recevant, j'ai cru voir un tableau de Rigaud ou de Largilliere, fait pour rappeler sans cesse à ma pensée celui que mon cœur regrettera toujours.

C'étoit tout pour mes sentimens ;

ce n'étoit point assez pour sa mémoire.
J'ai voulu rendre public ce portrait
d'un de nos concitoyens, qui ne vécut
que pour son pays & mourut pour
son devoir. Dans une Province où
plus de vingt mille individus lui doi-
vent la vie, il a des droits à la recon-
noissance de beaucoup, & des titres
à l'estime de tous :

Ille bonis flebilis occidit.

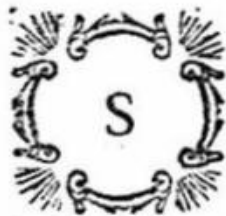
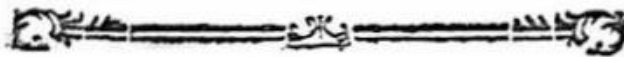
PHILIPON DE LA MADELAINE.



ELOGE

DE M. GIROD,

LU par M. VICQ D'AZIR, Secrétaire
perpétuel de la Société royale de Méde-
cine, dans la Séance publique que cette
Compagnie a tenue au Louvre, le 31
août 1784.



I quelqu'un a des droits à un
éloge public, n'est-ce pas le
citoyen modeste qu'une Pro-
vince entiere désigne comme son bien-
faiteur ; qui méprisa la fortune & ne
chercha point la gloire ; auquel une utile
témérité fit braver mille fois la mort ;
qui concentrant dans sa Patrie ses travaux

A 3

& ses vertus, ne vécut que pour elle & mourut en la servant ?

Tel fut J. F. Xavier GIROD, citoyen de Besançon, Docteur en Médecine, Inspecteur pour le traitement des maladies épidémiques de la Franche-Comté, associé regnicole de la Société royale de Médecine.

Son nom n'a point été répété par les cent bouches de la Renommée ; mais il n'y a pas dans sa Province un seul Cultivateur qui l'ignore, & qui le prononce sans attendrissement. Ses succès, quoique très-importans pour l'Etat, n'ont point été vantés par ces enthousiastes qui jugent les talens & créent des réputations ; mais il n'y pas dans la Franche-Comté, de Village où sa mémoire ne soit honorée, & où sa mort n'ait causé des regrets.

Son pere, qui étoit Médecin, résidoit à Mignovillard, Village situé près de Salins, où il naquit en 1735.

Après avoir été reçu Docteur en Médecine dans l'Université de Besançon &

y avoir suivi les hôpitaux , il se refusa aux instances de son pere , qui avoit formé le projet de l'envoyer à Paris. Ce voyage auroit exigé des sacrifices onéreux à ses freres ; M. GIROD ne voulut jamais y consentir. Il se retira à Mignovillard , où il partageoit son temps entre l'étude de la Médecine & celle des Mathématiques , dans lesquelles il étoit très-avancé. Heureux dans cette retraite , il faisoit le bien & cherchoit la vérité. Il n'achetoit & ne lisoit qu'un petit nombre de livres. Il avoit peu d'amis , peu de fortune & peu de besoins.

Cette simplicité , cette exactitude , qui l'avoient accoutumé à ne donner aux choses que leur juste valeur , lui faisoient préférer le séjour des champs à celui des Villes. Plus elles étoient peuplées , plus il avoit de répugnance à les habiter. Pressés dans leur enceinte , les hommes lui paroissoient devoir plutôt y éprouver le besoin de se fuir , que le desir de se rapprocher : sentiment que chacun partage

dans les campagnes , & qui dispose à la bienfaisance , à la compassion & à l'humanité.

Heureusement M. France, Médecin en chef des épidémies de la Province , lui ouvrit une carrière digne de ses talens & de son zèle. Il lui offrit & lui obtint sa place ; & M. GIROD partit pour Besançon , après avoir laissé son patrimoine à ses freres.

Les secours peuvent être administrés aux Habitans des campagnes attaqués d'épidémies , ou par des Médecins résidens , ayant chacun un arrondissement déterminé ; ou par des Médecins chargés spécialement de cet objet , & stipendiés pour s'y livrer uniquement. Ce dernier plan fut préféré par M. GIROD , comme le plus utile ; on est plus sûr , en le suivant , de faire un bon choix. Des Médecins formés dans ce genre , sont plus éclairés sur l'usage des moyens , & plus dévoués au traitement des malades.

Pour remplir ces vues , M. de Lacoré ,

Intendant de la Province, chargea quatre Médecins de veiller, conjointement avec l'Inspecteur, au traitement des épidémies de la Généralité, qui est devenu, depuis cette époque, moins coûteux, plus uniforme, & qui mérite d'être proposé comme un modèle, aux Administrateurs des autres Provinces du Royaume.

Nommé Médecin en chef des épidémies en 1763, M. GIROD en a rempli les devoirs jusqu'en 1783; & pendant ces vingt années, il a vécu dans un combat perpétuel avec deux des plus grands fléaux qui puissent affliger le peuple : la contagion & la misère.

Les Habitans des campagnes affligées se rassemblaient autour de lui, & ils l'écoutaient comme un oracle. Ils le consultoient avec hardiesse, parce que son extérieur étoit modeste & simple; ils exécutoient rigoureusement ses avis, parce qu'ils connoissoient son habileté, parce qu'il ne les trompoit jamais, & sur-tout parce qu'il restoit avec eux, qu'il s'asso-

cioit à leurs fatigues, à leurs dangers, à leurs malheurs.

La Société royale de Médecine, en inscrivant le nom de M. GIROD sur ses registres, desira connoître le résultat de ses nombreuses observations ; il nous répondit par un mémoire très-détaillé, dans lequel il insistoit principalement sur les maux que produisent les purgatifs donnés avant la crise des fièvres, qu'il a vu le plus souvent arriver du 14^e. au 21^e. jour. Il a réduit par un terme moyen, les pertes qu'il a faites dans le traitement des épidémies, à un quatorzième. Il a observé que les vieillards couroient les plus grands risques ; que les personnes âgées de quarante à cinquante ans en couroient de moyens. Il a évalué à un 200^e. ceux qui concernoient l'âge de quinze à vingt-cinq ans. Ils étoient presque nuls pour les enfans de cinq à six ans ; & les enfans à la mammelle n'étoient même jamais atteints de la contagion. M. GIROD a remarqué que les femmes grosses attaquées

de ces fièvres, soit qu'elles avortassent ou non dans le cours de la maladie, n'en périssent jamais: sorte de privilege qu'il a vu s'étendre aux nourrices de deux ou trois mois. Est-ce à l'humeur laiteuse dont sont impregnés les fluides des enfans, des nourrices & des femmes grosses, que l'on doit cet étonnant résultat? Telle étoit la conjecture de ce Médecin, qui avoit déjà commencé des essais propres à fixer son opinion sur cette matiere, lorsque la mort l'a enlevé.

Voyageant sans cesse dans sa Province, & la confiance publique le suivant partout, il en profitoit pour éclairer les peuples sur leurs premiers besoins. Il combattoit les préjugés, il détruisoit les erreurs; il faisoit fuir devant lui ces troupes de Charlatans mal-adroits, qui n'ayant pas assez d'esprit pour tromper les Habitans des Villes, inondent les campagnes, & vendent au Laboureur crédule de l'espérance & des poisons. Toujours modéré, toujours de sens-froid, comme il n'avoit

que des vérités à répondre, il ne recouroit point aux prestiges de l'éloquence, ni à la chaleur de l'enthousiasme. M. GIROD étoit un de ces hommes rares qui joignent un grand zèle à une grande simplicité, & tels que la vraie philosophie pourroit les choisir pour en faire les Apôtres de la raison.

Parmi les grands services qu'il a rendus, on doit sur-tout compter l'établissement de l'inoculation dans sa patrie. Un des enfans de M. le Marquis de la Perriere étoit mort en 1765, à Besançon, de la petite vérole artificielle; & un second avoit été sur le point d'en périr. Ce fut sous de pareils auspices, que M. GIROD eut la hardiesse de pratiquer & le bonheur de faire adopter cette méthode. Il inocula, avec le plus grand succès, douze enfans à Mignovillard. Déjà la fâcheuse impression produite par la mort du fils de M. de la Perriere, étoit effacée; il fut assez adroit pour mettre dans ses intérêts, c'est-à-dire dans ceux du Public & de la vérité, les Curés,

les Seigneurs des Paroisses , les Médecins des Villes & les Chirurgiens des Villages, qui devinrent les plus zélés coopérateurs. Bientôt les Habitans des campagnes , dont il avoit & méritoit la confiance , loin de mettre obstacle à ses vues , lui amenerent leurs enfans en foule.» Puisque
 » M. GIROD le veut, disoient ces bonnes
 » gens, les voilà ; qu'il en soit le maître
 » & qu'il en dispose.

Ainsi , tandis que les Sçavans se disputoient ; tandis que le Législateur balançoit entre deux partis opposés ; tandis que dans les Villes les plus célèbres par les progrès des sciences , un petit nombre de citoyens se décidoit à peine pour une pratique dont tant de faits démontrent l'utilité , un seul homme avoit persuadé une Province entiere, établi sur des fondemens inébranlables , & mis à la portée de tout le monde une vérité des plus importantes au salut du genre humain. Plus de vingt mille personnes inoculées en Franche-Comté , depuis 1766 jusqu'en

1782 : c'est-à-dire plusieurs milliers d'hommes forts, robustes, utiles, un peuple de Laboureurs conservés par les soins, & qui le bénissoient dans leurs foyers : voilà quels sont les droits de M. GIROD à la reconnaissance publique. Une nation juste & qui sentiroit le prix d'un tel bienfait, ne manqueroit pas d'élever un monument ou de consacrer une médaille *au Médecin qui a le premier répandu l'inoculation dans les campagnes.*

M. GIROD, loin de dissimuler les risques auxquels la contagion de la petite vérole artificielle expose dans les Villes, en a traité très au long dans un mémoire qu'il nous a lu sur ce sujet. Il conseilloit surtout d'y recourir dans un canton, lorsque la petite vérole naturelle commençoit à y regner épidémiquement, ou lorsqu'on étoit menacé par la proximité de son foyer. Employée de cette manière, l'inoculation diminue les dangers & la durée de l'épidémie. Il la pratiqua d'abord par incision, & bientôt après par piqûres,

dont il porta successivement le nombre jusqu'à quatre, ayant observé que l'éruption étoit alors moins abondante, & les accidens plus rares.

L'inoculation a suivi dans la Franche-Comté une marche digne d'être remarquée. Elle s'est étendue des campagnes dans les Villes, & des Artisans aux gens riches & aisés. Lorsque ceux-ci réclamoient les soins de M. GIROD pour leurs enfans, il ne les refusoit point; mais il n'acceptoit jamais d'honoraires. Il conservoit ainsi toute sa liberté, & ne s'astreignoit point à la gêne de ces attentions minutieuses qui l'auroient enlevé à ses plus chères occupations. M. GIROD étoit le Médecin du peuple, dont les grands & les riches ne lui paroissent former que la plus petite partie, parce qu'il ne considéroit que le nombre, & que ne voulant participer ni à leur crédit, ni à leur fortune, ils n'étoient pour lui que des hommes ordinaires; tandis qu'il devoit leur paroître un homme bien rare & bien singulier.

Il est facile de juger qu'un Médecin aussi vrai, aussi scrupuleux, n'avoit de secret pour personne; il ne faisoit prendre aucune poudre mystérieuse à ses inoculés; il ne préparoit point ceux qui se portoient bien, parce qu'il ne croyoit pas qu'il pût y avoir un état préférable à celui d'une santé parfaite; en un mot, il étoit inoculateur, sans être Charlatan.

On avoit publié qu'il résulroit des calculs faits en Angleterre, que la vie moyenne des personnes inoculées étoit plus courte que celle des autres hommes; & cette nouvelle avoit été accréditée par les ennemis toujours nombreux des nouveautés utiles. M. GIROD crut qu'il étoit de son devoir de vérifier ce fait. Il partit aussitôt pour Londres, & il en revint avec des preuves évidentes de la fausseté de cette assertion.

Le croiroit-on! Tant & de si grands services étoient ignorés hors de la Province à laquelle ils avoient été rendus, & ils le seroient peut-être encore, si la

Société

Société royale de Médecine ne les avoit pas fait connoître en adjugeant à M. GIROD deux de ses prix d'encouragemens. Il les a reçus dans cette même salle où nous sommes assemblés, au milieu des applaudissemens publics dont il étoit digne depuis si longtems, & qu'il entendoit pour la première fois.

La Société doit prendre à la gloire de ce Médecin un intérêt d'autant plus vif, que lui-même y en mettoit peu ; il n'a fait que la mériter, & en nous laissant le soin de l'obtenir, il nous a confié un emploi honorable & facile, puisqu'il nous a suffi de le montrer tel qu'il étoit, & que d'ailleurs le sçavoir & le bienfait qui se cachent, sont sur-tout ceux qu'il faut louer & placer au premier rang.

Ce citoyen estimable a eu la satisfaction de voir la fin de sa carrière honorée par les différens Ordres de l'Etat. Le Roi lui accorda, en 1782, des Lettres de Noblesse ; & la Ville de Besançon, dans le territoire de laquelle il avoit traité plu-

B.

fieus épidémies , lui conféra le titre de citoyen. En lui assignant une place parmi ceux qu'il avoit utilement servis , elle lui offrit une des récompenses si propres à être le salaire des belles actions & à remplir une grande ame , parce qu'elles supposent un concours de suffrages , de sentimens & de vœux , qui font le but de la véritable gloire , & qu'il n'appartient qu'à elle de réunir.

Ces diverses circonstances exigent qu'il fît un voyage à Paris. Il y inocula très-heureusement plusieurs personnes de marque , qui s'efforcèrent en vain de le retenir ; les distinctions qu'il avoit reçues n'avoient fait qu'enflammer son zèle.

A peine de retour dans la Franche-Comté, où il arriva en juillet 1783 , il apprend qu'une épidémie de fievers intermittentes pernicieuses régnoit à Chatenoy, Bailliage de Dole ; il vole aussitôt au secours des malades. Attaqué lui-même de cette fievre , après six semaines de fatigues , il vit, par la marche des accidens,

qu'elle lui feroit funeste ; & il l'annonça à M. France , son ami , entre les bras duquel il mourut , à la fin du septième accès , ainsi qu'il l'avoit indiqué lui-même. Dans la rémission qui le précéda , M. France essaya de lui offrir un rayon d'espoir. » Ne nous y trompons point , mon » ami , lui dit M. GIROD ; le glaive qui » n'est que suspendu , va frapper ; mais » ne me plains point , je meurs sur le » champ de bataille. Si les cordiaux que » tu me donnes prolongent ma vie de » quelques instans , je les chérirai , puis- » que je dois les passer avec toi. »

Une plus belle fin ne pouvoit terminer une aussi belle carrière. On peut dire de lui ce qui convient à si peu de personnes : que sa vie & sa mort ont été dignes l'une de l'autre.

Qu'il nous soit permis de remarquer ici , que la suite des éloges lus dans nos Séances , offre déjà plusieurs exemples d'un dévouement semblable. Osons prédire que celui-ci ne fera pas le dernier.

*EXTRAIT des lettres de Noblesse accordées au
Médecin GIROD, au mois de mars 1783.*

L OUIS, &c. à tous présens & à venir, salut. Instruit combien la culture des sciences importe à l'Etat, Nous nous faisons sur-tout un devoir d'encourager les progrès de celles qui sont le plus utiles: Nous ne pouvons mieux atteindre à ce but, qu'en récompensant ceux de nos Sujets qui s'y distinguent. Tel est le motif qui nous porte à anoblir notre cher & bien-aimé le Sr. Jean-François-Xavier GIROD, Docteur en Médecine de la Faculté de Besançon, & Affocié regnicole de la Société royale de Médecine de Paris. Son zèle, consacré depuis vingt-cinq ans au traitement des maladies épidémiques en Franche-Comté, & qui n'a jamais été, ni excité par l'espérance de la fortune, ni rebuté par les fatigues & les dangers auxquels il l'expose, a été suivi d'un tel succès, que la Ville de Besançon a cru devoir, en 1779, lui témoigner publiquement sa reconnoissance, en lui offrant des Lettres de Citoyen; & que pour lui donner une preuve de notre estime & de notre bienveillance, Nous lui avons

conféré, par un Brevet honorable, le titre de notre Médecin. Mais c'est principalement en levant, à force de soins, de succès & de désintéressement, les obstacles multipliés que l'on opposoit dans la Province à l'introduction de la méthode salutaire de l'inoculation, qu'il s'est placé au nombre des bienfaiteurs du Pays. Des états adressés aux Ministres de nos Finances & à la Société royale de Médecine, prouvent qu'il a inoculé plus de vingt-cinq mille personnes. En les garantissant par-là de la petite vérole naturelle, il les a mises à l'abri des dangers auxquels elle les eût exposées. Ainsi une foule de citoyens lui doivent la vie. *A ces causes, &c.*

E X T R A I T

D U R E G L E M E N T D' A R M O I R I E S.

ANTOINE-MARIE D'HOZIER, &c.
 Nous, en vertu de la clause..... qui permet
 audit Sr. Jean-François-Xavier GIROD.....
 de porter des armoiries..... avons réglé pour
 ses armoiries, un écu d'azur à trois colonnes
 d'or rangées en pals; ledit écu timbré d'un

casque de profil, orné de ses lambrequins
d'or & d'azur. Devise : *VARIOLIS INSI-*
TIONE DOMITIS; & au-deffous, XXV.

F I N.

Permis d'imprimer. A Besançon, le 28 avril
1785. BRESSAND.

DE l'imprimerie de Jacques-François COUCHÉ.